

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MAI 2021

Etaient présents : Mmes FRANCOIS, FUMEY, HERMET, LAURIER, SOUM-GLAUDE, VINCENT

Mrs : AZEMA, BETEILLE, CANAL, CASSAN, HERRERO, MICHEL, PALAU, PONTIER

Absent excusé : Mr FOUCQUE

CONVENTION ASSISTANCE POUR RECHERCHE DE FUITES

Le Conseil Municipal entérine la décision de signer une convention avec Véolia qui portera sur la réalisation d'une campagne de recherche de fuites systématique sur l'ensemble du réseau Eau Potable. Celle-ci a pour objectif de réduire la différence entre l'eau facturée aux administrés et celle facturée par Véolia à la commune.

Le prestataire engage sa responsabilité de résultat et sera rémunéré en fonction des économies d'achats d'eau générées par la réduction des pertes d'eau des fuites qu'il aura localisées selon le principe d'un gain partagé avec la Commune.

VENTE PARCELLE

Le Conseil Municipal donne son accord pour vendre une parcelle d'une contenance de 100 m² à un administré, la commune n'ayant aucun intérêt à garder cette parcelle.

POINT SUR LES MEDIEVALES

Un point sur les manifestations estivales est effectué : A confirmer ou compléter dans les jours à venir

- Olivier Carrasco doit se rapprocher de Mme FRANCOIS et nous renvoyer de nouveaux devis réactualisés pour les médiévales prévues le 7/8 Août 2021.
- Le feu d'artifice est prévu théoriquement le 13 juillet. En attente de savoir si le Sunde organisera une soirée.
- Des bâches avec la sélection de photos du château seront installées sur les bâtiments communaux.
- Les 18 et 25 juillet 2021 : jeux géants avec animateurs
- Le 6 août 2021 : concert jazz au château – guitares à travers chants

QUESTIONS DIVERSES

- Remboursement d'une caution suite au départ d'une personne logée dans un gîte communal.
- Décision modificative sur le budget de l'eau/assainissement suite à une mauvaise imputation de chapitre sans incidence sur le montant global.
- Lecture d'un courrier de remerciements suite à la subvention versée pour les sinistrés de la tempête Alex survenue dans les Alpes Maritimes.
- Lecture d'un courrier de la Préfecture relatif à la mise en place des bureaux de vote pour les prochaines élections. Pour les membres du bureau non vaccinés, des tests PCR seront effectués pour la sécurité de tous.
- Validation d'un devis pour effectuer l'étanchéité du réservoir de la Bourdette.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30

Le Maire

